

Nantes, le lundi 19 mars 2018

Session régionale du 22 mars 2018

## La Région lance son plan de bataille pour l'emploi

Des services à la carte et au plus près du territoire pour faciliter la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi



- ① Communiqué de presse ..... p.2
- ② Un plan de bataille pour l'emploi : 5 priorités et 43 mesures ..... p.4
- ③ Des compétences régionales au cœur de l'emploi ..... p.7

### CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : [Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92

Lundi 19 mars 2018

## Communiqué de presse

### La Région lance son plan de bataille pour l'emploi

en offrant des services à la carte et au plus près du territoire  
pour faciliter la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi

La Région lance un plan de bataille pour l'emploi afin d'activer tous les leviers, lever les freins et faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi sur le territoire régional : aider les entreprises à innover dans le recrutement, augmenter de 30% les entrées en formation des demandeurs d'emploi, mettre en place des mesures pour les seniors et pour faciliter la mobilité, développer l'usage des réseaux sociaux favorisant le recrutement, etc. Quelques mois après s'être engagée lors de son discours d'investiture, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, réaffirme : « *Avec toutes les armes que nous avons mises en place pour la formation, l'apprentissage et notre contrat de croissance pour les entreprises, nous partons à l'offensive pour gagner la bataille de l'emploi. Nous allons territorialiser davantage nos politiques de l'emploi et prendre en compte la diversité des besoins sur les bassins d'emploi.* »

#### Emploi : une situation paradoxale en Pays de la Loire

Aujourd'hui le dynamisme économique permet à la région des Pays de la Loire d'afficher le plus faible taux de chômage en France, mais ces chiffres masquent deux réalités : les disparités territoriales et la difficulté de recruter pour 83 % des PME et ETI persistent. En effet, certains territoires affichent un taux de chômage proche du plein emploi (Ancenis - 4,7% ou Les Herbiers - 5%) alors que d'autres (Le Mans ou Saumur) pâtissent d'un taux de chômage supérieur à 9%. Dans le même temps, les entreprises peinent à trouver les compétences dont elles ont besoin pour poursuivre leur développement. Et là où le nombre de demandeurs d'emploi est très faible, il faut innover pour renforcer l'employabilité de ceux qui restent en marge du marché de l'emploi.

Pour répondre à cette situation paradoxale, la Région a choisi d'activer tous les leviers, en proposant des outils pour aider les entreprises à mieux recruter, en enrichissant son offre de formation et en faisant sauter les verrous de l'accès à l'emploi : mobilité, garde d'enfants, hébergement...

#### La Région au cœur de l'action pour l'emploi

Par ses compétences en matière d'économie, de formation et d'orientation professionnelles, et son rôle fédérateur à l'échelon régional, départemental et local, la Région peut intervenir efficacement aussi bien au titre des politiques publiques qu'elle met en œuvre, qu'en **animant l'ensemble des partenaires** (Etat, Partenaires sociaux, Départements, Intercommunalités, Pôle emploi, Missions locales, OPCA, Chambres consulaires, Organismes de formation...).

Une large consultation a ainsi été menée afin de partager, avec l'ensemble des partenaires régionaux concernés (Fédérations et branches professionnelles, Chambres consulaires, Partenaires sociaux, CESER, Opérateurs de l'emploi - Pôle emploi, Missions locales, OPCA, acteurs de l'intérim...), un diagnostic relatif à la situation régionale de l'emploi et les leviers sur lesquels il

convenait d'agir. Missionnés par la présidente de la Région, Nathalie Gosselin et Sébastien Pilard ont mené de nombreuses consultations auprès des partenaires et des acteurs impliqués.

### Des solutions concrètes pour les entreprises et les demandeurs d'emploi

Ce plan pour l'emploi propose d'intervenir sur les différentes dimensions de l'emploi avec une boîte à outils pour les entreprises, une offre régionale de formation enrichie, des actions pour faire se rencontrer l'offre et la demande et des solutions pour lever les freins périphériques à l'emploi (mobilité, services,...).

#### ➤ Pour les entreprises...

A titre d'exemple, une expérimentation sera menée sur 5 bassins d'emplois : une quinzaine d'entreprises volontaires, ayant des besoins de recrutement, bénéficieront d'un accompagnement individualisé et d'un **référént unique** qui activera l'ensemble des solutions, pour mettre fin au morcellement institutionnel qui caractérise les politiques de l'emploi.

D'autres mesures permettront d'accompagner les TPE-PME dans leur **politique RH**, de développer de nouvelles méthodes de recrutement (approche par les compétences, recrutements par simulation des situations de travail), et de trouver des **réponses rapides aux besoins immédiats des entreprises**. Le dispositif « Pays de la Loire conseil » se diversifiera pour accompagner les entreprises dans leur réflexion RH. Et une offre « pilote » testera des **outils de recrutements digitaux** (LinkedIn, Facebook ou le Bon Coin).

Avec la création d'une **nouvelle plateforme régionale pour l'emploi**, les entreprises pourront par une saisie unique, bénéficier d'une **multidiffusion de leur offre** afin de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les étudiants ligériens avec les entreprises de leur territoire.

#### ➤ Pour les demandeurs d'emplois...

Pour les demandeurs d'emplois les moins qualifiés, la Région **augmentera de 30 % le nombre d'entrées en formation dès 2018**. En activant le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), 6 837 demandeurs d'emploi des plus fragilisés viendront s'ajouter aux 23 338 places prévues cette année. L'offre de formation sera enrichie pour les seniors, les bénéficiaires du RSA, les salariés récemment recrutés et les créateurs d'entreprises.

Le site Orientation-paysdeloire.fr sera doté de nouvelles fonctionnalités : une fonction « Trip Advisor » et un réseau social mettant en relation les professionnels et les demandeurs d'emplois.

Pour faciliter la prise de décision des personnes qui doivent suivre une formation ou faire un essai dans une entreprise un peu éloignée de chez eux, **des plateformes de mobilité** (co-voiturage, prêt de voiture, vélo,...) seront mises en place dans chaque département sur le modèle ? de WIMOOV déjà active en Sarthe. Une tarification spéciale (-75 %) s'appliquera sur tout le réseau de transport régional. L'enjeu est également d'apporter des **solutions de proximité** efficaces en étant complémentaire et cohérent avec l'action déjà menée par l'ensemble des partenaires.

**Ce nouveau plan pour l'emploi mobilisera près de 246 M€ d'autorisations d'engagement au titre de la formation professionnelle**, ce qui portera ainsi l'effort régional global en faveur de l'emploi local à près de 815 M€, soit 45 % du budget régional.

## Plan de bataille pour l'emploi : 5 priorités et 43 mesures

### Priorité 1 : Encourager l'expérimentation de solutions innovantes pour le recrutement et la gestion RH par les entreprises

Cette priorité se décline en 15 mesures visant à :

- Expérimenter sur 5 territoires une réponse pragmatique aux besoins en recrutement des entreprises ;
- Diversifier les modes de recrutement ;
- Diffuser les outils digitaux du recrutement ;
- Aider les TPE/PME à mieux utiliser les leviers RH ;
- Aider les entreprises à attirer et fidéliser les salariés.

#### A titre d'exemples :

**Une expérimentation sera menée sur 5 territoires, durant 12 mois, avec 10-15 entreprises volontaires par territoire.** Un référent sera garant au près du chef d'entreprise de la réussite du plan de recrutements. Il articulera le plan d'actions, constitué de toutes les actions nécessaires en termes de formation, d'insertion d'orientation, de prestation RH, de logement et de transport. Ce service à la carte et sur mesure permettra de prendre en compte ce qui peut être généralisé.

La Région amplifiera **les nouveaux modèles de recrutement comme la méthode de recrutement par simulation** et l'approche par les compétences plutôt que de se référer au simple diplôme ou au CV classique.

Un **appel à projets Résolution sur l'innovation dans le recrutement** sera lancé à destination des employeurs.

Sur **une nouvelle plateforme pour l'emploi**, les entreprises pourront par une saisie unique, bénéficier d'une multidiffusion de leur offre afin de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les étudiants ligériens avec les entreprises de leur territoire.

Le dispositif « Pays de la Loire conseil » pourra accompagner les entreprises vers **la digitalisation pour se doter d'une fonction RH et activer les réseaux sociaux notamment pour les métiers en tension.**

Un **label régional** des entreprises « **Tous acteurs de l'économie régionale** » incitera à développer l'apprentissage et au rapprochement avec les acteurs de l'orientation et de la formation.

### Priorité 2 : Enrichir l'offre des formations proposées aux actifs ligériens, et en particulier aux demandeurs d'emploi.

Cette priorité se décline en 12 mesures visant à :

- Augmenter de 30% le nombre d'entrées en formation dès 2018 à destination des demandeurs d'emploi les moins qualifiés, en mobilisant les crédits du Plan d'investissement dans les compétences ;
- Enrichir l'offre de formation à destination de certains publics ;
- Améliorer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins exprimés par les ligériens et le monde économique.

Pour les demandeurs d'emplois les moins qualifiés, la Région vise l'objectif d'augmenter de 30 % le nombre d'entrées en formation dès 2018. S'appuyant sur le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), cela représente 6837 demandeurs d'emploi des plus fragilisés qui viendraient s'ajouter aux 23 338 places prévues cette année.

L'offre de formation sera enrichie pour les seniors, les bénéficiaires du RSA, les salariés récemment recrutés et les créateurs d'entreprises. La formation en situation de travail sera expérimentée dans les entreprises qui peinent à recruter.

Afin d'améliorer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins exprimés par les ligériens et le monde économique, un outil d'évaluation type « **trip advisor** » de la formation permettra aux stagiaires d'évaluer leur formation, sur le site [orientation-paysdelaloire.fr](http://orientation-paysdelaloire.fr).

### Priorité 3 : Favoriser la connaissance réciproque et faciliter la rencontre entre les entreprises et leurs futurs salariés

Cette priorité se décline en 6 mesures visant à :

- Favoriser le développement de services digitaux performants de connaissance des métiers, de leur environnement économique et des formations qui y conduisent ;
- Créer des occasions concrètes de rencontres avec des professionnels et d'immersion en entreprise.

5

Un service de mise en relation entre des professionnels volontaires et des personnes intéressées par la découverte de leurs métiers verra le jour.

La Région contribuera au développement d'un dispositif d'immersion professionnelle pour conforter son orientation pour les demandeurs d'emploi ou et dans les cas de reconversions professionnelles.

Le site [orientation-paysdelaloire.fr](http://orientation-paysdelaloire.fr), initialement conçu pour les professionnels de l'orientation, évoluera pour s'adresser plus directement et plus largement au grand public et aux entreprises, en mettant à leur disposition l'intégralité de l'information sur l'emploi, les métiers et les formations.

### Priorité 4 : Lever les freins périphériques à l'emploi

Cette priorité se décline en 4 mesures visant à :

- Faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi engagés dans une formation ou une période d'essai ;
- Soutenir des solutions en matière d'hébergement ;
- Encourager les initiatives de développement des services aux salariés ;
- Favoriser l'innovation pour renforcer l'attractivité des territoires.

Des plateformes de mobilité (co-voiturage, prêt de voiture, vélo,...) à destination des demandeurs d'emploi seront mises en place dans chaque département, en complémentarité de ceux existants et

une tarification spéciale (-75 %) s'appliquera sur tout le réseau de transport régional. L'objectif étant de faciliter la prise de décision des demandeurs d'emploi qui doivent suivre une formation ou faire un essai dans une entreprise un peu éloignée de chez eux. Comme dans le plan de relance de l'apprentissage, les initiatives pour favoriser l'hébergement répété de courte durée chez l'habitant seront soutenues, et les contrats de territoires viseront notamment à développer les services aux salariés pour la prise en charge de la petite enfance, en partenariat avec les communes et leurs Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

**Priorité 5 : Créer les conditions d'une coopération durable entre les acteurs institutionnels pour assurer le lien entre emploi, formation et orientation au plus près des territoires**

Cette priorité se décline en 6 mesures visant à :

- Organiser collectivement des solutions emploi-formation-orientation au plus près des besoins des entreprises et des ligériens, sur 18 territoires de solutions ;
- Organiser avec les Conseils départementaux la cohérence des actions territoriales et l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi ;
- Coordonner à l'échelle régionale la stratégie emploi, formation, orientation professionnelles avec les secteurs professionnels et les partenaires institutionnels.

## L'emploi au carrefour des politiques publiques engagées par la Région

Par ses compétences en matière d'économie, de formation et d'orientation professionnelles, la Région peut activer de manière coordonnée tous les outils mis en place ces 2 dernières années.

Le **Plan de relance de l'Apprentissage**, adopté, en avril 2016 et la mise en œuvre d'une **nouvelle offre** de formation professionnelle continue « **REGION FORMATION** » (décembre 2016) avec un nouveau programme de **formations courtes d'adaptation** à l'emploi portent déjà leurs fruits.

Le **Schéma régional de développement économique de l'innovation et de l'internationalisation (SRDEII)**, adopté en décembre 2016, définit une stratégie économique régionale qui porte l'ambition forte de projeter l'économie régionale pour développer l'emploi local. Cette stratégie positionne la formation, à la demande expresse des chefs d'entreprises consultés, comme l'une des quatre priorités dessinant le « carré magique » de la croissance régionale.

La **Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (SREFOP)**, adoptée en octobre 2017 par le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) et en décembre 2017 par l'Assemblée régionale, définit les stratégies communes de l'Etat, de la Région et des Partenaires sociaux en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles. **Le plan de bataille pour l'emploi permet de concrétiser cette stratégie en favorisant la coopération des acteurs institutionnels au plus près des territoires.**

Par ailleurs, la Région a prévu de se doter prochainement d'un **Plan régional de l'orientation** avec l'ambition de mettre en place une stratégie collective pour l'orientation tout au long de la vie, élaborée de manière concertée avec l'ensemble des acteurs qui exercent une mission d'orientation sur les territoires. Ce plan mobilisera tous les leviers pour aider les jeunes et les actifs ligériens à faire des choix d'orientation dès que le nouveau cadre juridique national aura été précisé.